

Approvisionnement d'énergie

Pendant que le chef de l'opposition (M. Clark) parcourait le monde—ce qui lui a valu des manchettes qui ne lui ont pas trop fait plaisir—le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources était en train de négocier au Mexique une entente bilatérale entre Petro-Canada et la société nationale mexicaine portant sur l'achat de 100,000 barils de pétrole par jour. Sauf erreur, l'expédition de ce pétrole commencera dès cette année.

Selon le ministre, cette entente consacre des progrès importants car, non seulement elle améliore les perspectives au Canada assombries par l'interruption des livraisons de pétrole iranien, mais encore favorise-t-elle les échanges commerciaux. Il ne s'agissait pas seulement d'acheter aux Mexicains une ressource non renouvelable mais de leur vendre également des produits manufacturés, par exemple un réacteur Candu. Voilà le genre d'accord économique que le Canada, pays industrialisé, devrait toujours s'efforcer de conclure.

Nous vendons des produits manufacturés contre des ressources non renouvelables. Pour nous c'est un échange fructueux. En même temps, nous devons le comparer en nous reportant à la visite au Mexique du président Carter, la semaine dernière. Il n'est pas parvenu à conclure de marché et son voyage n'a guère été productif. La démarche de notre ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources semble avoir été beaucoup plus intéressante et avoir donné de meilleurs résultats.

Cela n'a pas été le fruit d'une seule visite. Nous devons nous reporter aux réunions ministérielles, aux visites à Mexico, comme celle du premier ministre (M. Trudeau), qui tous voyaient venir le jour où ce genre de marché serait nécessaire pour le Canada, et qui travaillaient à cette fin. C'est un accord qui sera certainement profitable à notre pays.

Une des raisons de la création de Petro-Canada était de permettre ces accords commerciaux entre États. Essayons d'imaginer ce qui se passera dans 30 ou 40 ans; l'équation des ressources non renouvelables comme le gaz naturel et le pétrole deviendra de plus en plus problématique. Parallèlement, on aura de plus en plus besoin d'une société comme Petro-Canada.

Peut-on imaginer un service d'utilité publique, aux mains d'intérêts privés, à même de satisfaire les besoins énergétiques de l'Ontario, comme ceux qu'assure actuellement Hydro-Ontario? Autrefois, des petites sociétés pouvaient se charger de la construction de barrages et d'installations hydro-électriques. Mais à mesure que nos ressources non renouvelables s'épuisent, le besoin d'avoir une société nationale des pétroles augmentent.

En refaisant le tour des grandes réalisations des quatre ou cinq dernières années, nous pensons au pipe-line de Montréal, que le député de Northumberland-Durham ne connaissait sans doute pas. On m'a dit que pendant les quelques dernières semaines, le pipe-line acheminait près de 340,000 barils de pétrole par jour, et était utilisé presque à pleine capacité. Il y a des lacunes sur la section du réseau qui passe aux États-Unis, aussi faudra-t-il procéder à une réorganisation des approvisionnements, dans la boucle du réseau de Chicago. Cependant, il approvisionne Montréal, ce que nous n'avions pas en 1973, pendant la période d'embargo.

[M. Foster.]

Au lieu d'importer 800,000 barils de pétrole par jour comme nous le ferions sans ce pipe-line, nous en importons quelque 500,000 barils par jour, ce qui réduit nos importations à environ 30 p. 100 de notre consommation. Les Conservateurs diraient évidemment qu'on ne saurait laisser les entreprises privées se charger de mener à bien cette opération qui n'est pas rentable. Des subventions considérables ont été prévues à cette fin. D'autre part, nous nous trouvons ainsi à réduire notre degré de dépendance à l'égard du pétrole importé, ce qui prend une énorme importance lorsque les pénuries se manifestent sur la scène internationale.

Nous nous sommes engagés, auprès de l'Agence internationale de l'énergie créée il y a quelques années, à partager nos réserves avec les autres pays consommateurs de l'Ouest. Nous devons respecter ces engagements en période de pénuries pétrolières comme celle que cause en ce moment l'interruption des exportations de pétrole en provenance de l'Iran.

Le député de Northumberland-Durham a laissé entendre que cet accord n'a jamais été examiné par la Chambre des communes. S'il avait fait partie du comité permanent des ressources naturelles et des travaux publics à l'époque, il saurait que ce programme a fait l'objet d'une étude approfondie. Il saurait comment fonctionne le mécanisme qui en déclenche l'application. Il saurait quelle est notre responsabilité à l'égard des réserves, ainsi que le genre d'engagements que nous avons pris à l'égard d'autres pays, et eux envers nous, en cas de pénuries graves.

Le président-directeur général de Petro-Canada, M. William Hopper, qui y fait de l'excellent travail, était le principal représentant du Canada aux réunions de l'Agence internationale de l'énergie tenues à Paris. Il a bien représenté le Canada et a même présidé certains comités.

Nous avons devant nous, ce soir, un projet de loi qui permettra au gouverneur en conseil de déclarer une situation d'urgence, de répartir les approvisionnements et même, au besoin, de rationner le pétrole. Le ministre a fait valoir qu'il ne sera probablement pas nécessaire de se servir de cette mesure, mais qu'elle existera si le besoin s'en ferait sentir. Il nous donnera les pouvoirs nécessaires pour répondre aux urgences et nous acquitter de nos obligations internationales. J'espère que nous adopterons ce bill et que nous le renverrons au comité où il pourra être étudié en détail.

● (2040)

Le gouvernement a pris un grand nombre de mesures importantes pour répondre aux besoins d'énergie à long terme du Canada, pour réduire la demande, pour accroître les approvisionnements de gaz, pour déterminer nos approvisionnements d'uranium et pour améliorer le système de transport, notamment le pipe-line qui se rend à Montréal et celui qui longera la route de l'Alaska. Une loi a déjà été adoptée à ce sujet et on note déjà certains progrès. Cette semaine, il y a eu l'annonce de l'accord au sujet de la Société de l'énergie des Maritimes. Je rappelle à la Chambre les nouveaux programmes que Petro-Canada a entrepris depuis un an et demi.

J'espère que nous adopterons ce bill rapidement de façon qu'il puisse être étudié en détail au comité et que ce dernier sera à la hauteur de la tâche qui l'attend.